

Les Mini-Biquettes d’Arlette

Élevage de Chèvres Miniatures et Toy

Conditions d’adoption

Accueillir une chèvre miniature des Mini-Biquettes d’Arlette est un engagement réfléchi.

Elle va partager votre vie pendant de nombreuses années et a besoin d’un environnement adapté, de congénères et de soins réguliers.

Notre priorité est de trouver à chaque biquette miniature une famille et un lieu de vie correspondant à ses besoins.

Une biquette miniature ne vit jamais seule

La chèvre est un animal grégaire. Aucune biquette des Mini-Biquettes d’Arlette ne part pour vivre seule.

Elle doit rejoindre au minimum un autre caprin déjà présent ou être adoptée avec une seconde mini-biquette compatible.

La présence d’un humain, d’un chien, d’un cheval ou de tout autre animal ne remplace pas la compagnie d’un congénère caprin.

Des conditions de vie adaptées

Avant toute adoption, la future famille doit disposer :

- d’un terrain correctement clôturé ;
- d’un abri sec et protégé des intempéries ;
- d’eau propre en permanence ;
- de foin de bonne qualité ;
- d’une alimentation adaptée aux caprins.

Une adoption préparée ensemble

Avant toute adoption, nous échangeons avec la future famille afin de connaître les conditions de vie prévues pour la biquette et les animaux déjà présents.

Les Mini-Biquettes d’Arlette se réservent la possibilité de ne pas donner suite à une demande lorsque les conditions d’accueil ne paraissent pas adaptées aux besoins de la chèvre miniature.

Réservation

Lorsqu’un chevreau disponible correspond à votre recherche, une réservation peut être mise en place après échange avec l’élevage.

Lorsqu’aucun chevreau ne correspond encore à votre recherche, il est possible de vous inscrire sur une liste d’attente avec vos critères.

Les modalités de réservation sont précisées avant toute validation.

Départ de la biquette

Les chevreaux quittent l’élevage lorsqu’ils sont correctement sevrés, autonomes et identifiés.

Les informations utiles concernant leur alimentation, leurs habitudes et les soins réalisés sont transmises à leur nouvelle famille.

Transport

Les biquettes peuvent être récupérées selon les modalités convenues avec l’élevage, soit directement sur place, soit par l’intermédiaire d’un transporteur agréé, les frais de transport restant à la charge de l’adoptant.

Après l’adoption

Notre accompagnement ne s’arrête pas au départ de votre mini-biquette.

Nous restons disponibles pour vous conseiller concernant son adaptation, son alimentation, son intégration avec les autres animaux et les soins courants.